

**AvenirSocial**

Schwarztorstr. 22, PF / CP 8163, CH-3001 Bern  
T. +41 (0) 31 380 83 00, F. +41 (0) 31 380 83 01

info@avenirsocial.ch, www.avenirsocial.ch

Office fédéral de la formation professionnelle  
et de la technologie OFFT  
Dr. Ursula Renold  
Effingerstrasse 27  
3003 Berne

Berne, le 21 avril 2010

**Procédure d'audition concernant la modification de l'ordonnance du DFE concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (RS 412.101.61)**

Madame Renold,

Notre association regroupe les professionnel-le-s du travail social en Suisse. Etant membre de SAVOIRSOCIAL, nous nous alignons à la réponse de notre faïtière quant à la procédure d'audition susmentionnée. Toutefois, nous souhaitons vous faire part d'une position propre à notre association et qui concerne le titre allemand de *sozialpädagogischer Werkstattleiter HF*. Notre association a manifesté à de nombreuses reprises son insatisfaction quant au choix de ce titre. Pour rappel, la fonction de maître socioprofessionnel ne se réalise actuellement pas en Suisse alémanique en école supérieure mais la qualification passe par un examen professionnel fédéral supérieur.

Nous sommes très sceptiques à ce qu'un titre pour un métier reprenne dans sa dénomination un adjectif qualifiant une profession existante, soit *Sozialpädagogie HF*. L'adjectif *sozialpädagogisch* laisserait entendre qu'un *Werkstattleiter* pourrait s'apparenter à éducateur social, ce qui n'est vraiment pas le cas lorsque l'on compare les plans d'étude de ces deux formations. De plus, ce titre suggère que les personnes ainsi formées en ES soient engagées dans des fonctions de direction d'un atelier (*Werkstattleiter*), ce qui ne correspond pas au profil de l'actuel Plan d'études cadre (1.2 Environnement professionnel).

Comme cette formation n'est pas encore instituée et existante en Suisse alémanique, et profitant de votre procédure d'audition de révision de l'OCM ES et ses annexes, il nous a semblé opportun de faire la proposition suivante aux partenaires concernés: *Betriebsagoge HF*.

Nos arguments ont été les suivants:

- *Arbeitsagoge HFP* est centré sur le travail, la réalisation et l'accompagnement dans le travail ainsi que le travail pédagogique;

- *Betriebsagoge HF* correspond au Plan d'étude cadre en ce sens que l'on comprend à la fois la réalisation et l'accompagnement dans le travail mais on comprend aussi les fonctions de direction d'un atelier, que l'on peut percevoir comme une petite entreprise (par exemple dans le secteur de la production). L'aspect pédagogique ressort également par la particule finale qui se rapproche de celle de l'actuel métier existant en Suisse alémanique. Si à l'avenir, un canton alémanique décide d'ouvrir cette nouvelle filière, le titre actuellement en phase d'être admis définitivement dans l'annexe de l'ordonnance nous paraît trop proche du titre de l'éducateur social ES, risquant d'amener plus de confusion encore quant à situer ce métier dans l'actuelle systématique fédérale.

**AvenirSocial**

Schwarztorstr. 22, PF / CP 8163, CH-3001 Bern  
T. +41 (0) 31 380 83 00, F. +41 (0) 31 380 83 01  
info@avenirsocial.ch, www.avenirsocial.ch

Nous sommes bien conscients, après avoir consulté les milieux concernés, que notre proposition peut être mal perçue mais insistons sur le fait que le titre actuel proposé dans l'annexe 6 de l'OCM ES n'a pas été suffisamment mûrement réfléchi et ne correspond pas à l'esprit du Plan d'études cadre de Maître socioprofessionnel ES.

Nous vous remercions de la considération que vous porterez à notre courrier et nous vous adressons, Madame, nos salutations les meilleures,

Markus Jasinski  
Président

Olivier Grand  
Secrétaire général adjoint